

Le groupement des vêlages consiste à concentrer les naissances sur une période restreinte. En système herbager, certains font le choix de caler les vêlages sur la production d'herbe au printemps. D'autres, principalement en zone séchante, font le choix de grouper leurs vêlages à l'automne pour valoriser au mieux la pousse d'automne.

Les avantages en vêlages groupés de printemps

Regrouper ses vêlages au printemps, entre février et mai, a de nombreux avantages :

- **Caler la lactation et le pic de lactation sur la pousse d'herbe** au printemps afin d'avoir une **ration économe** pour les vaches laitières à base d'herbe pâturée, et ainsi avoir des coûts alimentaires faibles et des charges opérationnelles réduites.
- Elever ses génisses au printemps à l'herbe, jumelée avec la phase lactée. Les génisses sont plus âgées donc immunitairement plus résistantes au moment de la rentrée en bâtiment. Cela **limite les problèmes sanitaires hivernaux**.
- Avoir une **ration hivernale pour les vaches laitières simple et économique** : du foin durant la période de tarissement et limiter les problèmes sanitaires en bâtiment.
- Avoir une **mécanisation faible** sur la ferme, avec une ration majoritairement basée sur le pâturage.
- **Travailler avec les saisons** : les pics de travail se trouvent à la belle saison, les veaux naissent au printemps et les vaches produisent du lait à l'herbe.
- Se dégager du **temps libre de septembre à mars grâce à l'organisation du travail** dont 2 mois avec fermeture de la salle de traite.

Dans les deux types de système, le travail est rationalisé sur l'année, et pour du vêlage 24 mois, l'élevage des génisses est simplifié avec un seul lot de génisses du même âge à gérer.

Les avantages en vêlages groupés d'automne

Regrouper ses vêlages à l'automne, entre septembre et décembre, a de nombreux avantages :

- **Maximiser le pâturage** en zone séchante où la pousse est plus faible en fin de printemps et en début d'été.
- **Caler la lactation et le pic de lactation en hiver, quand le prix du lait est le plus haut.**
- Avoir son troupeau tari l'été, et les faire pâturer sur des surfaces non accessibles, en vue de **laisser ses prairies au repos** en période estivale.
- Se dégager du **temps libre de juin à septembre, aux beaux jours, calé sur les vacances scolaires.**
- Le pic de travail dû aux vêlages et aux Inséminations Artificielles est à une période différente des récoltes d'herbe du printemps.

“

Les deux stratégies ne répondent pas aux mêmes objectifs. Avant de choisir une des périodes de vêlage, il faut prendre en compte les objectifs de l'éleveur en termes de temps de travail, de périodes de travail. Les conditions pédo-climatiques de la ferme sont également essentielles à prendre en compte pour le choix de la période de vêlage : portance, et précocité des prairies. La contrainte des bâtiments peut aussi être décisif dans le choix de la stratégie. Les deux périodes sont souvent choisies par les éleveurs pour limiter les pics de travail.

”



Les inconvénients en vêlages groupés de printemps

- Les sécheresses estivales sont de plus en plus fréquentes. En regroupant les vêlages au printemps, il est parfois nécessaire d'apporter du **stock en juillet et août**.
- Le **pic de travail au moment** du printemps : vêlages (mars et avril) puis Inséminations Artificielles (fin mai-début juin) ainsi que les fauches d'herbe (mai-juin).
- Du fait de la saisonnalité le **prix du lait** de printemps est moins élevé.

Les inconvénients en vêlages groupés d'automne

- Le **coût alimentaire en hiver** est plus élevé en regroupant ses vêlages à l'automne avec une ration souvent complexe.
- Les **problèmes sanitaires**, développement de mammites, infections, peuvent davantage se développer avec une pression sanitaire élevée en bâtiment sur la période hivernale. Une gestion stricte de l'hygiène et du chargement en bâtiment est indispensable.
- Les vêlages d'automne demandent une **mécanisation importante** sur la ferme et une **alimentation basée sur les stocks en hiver**.
- **Gestion sanitaire des veaux** en bâtiment.

“ Les éleveurs en vêlages de printemps sont en grande majorité en système 100% herbe. En vêlages d'automne, les éleveurs misent davantage sur une diversification des cultures avec un peu de maïs et des céréales pour assurer l'alimentation hivernale du troupeau. ”

Dans les deux types de système, le risque de pression sanitaire est élevé avec la naissance de nombreux veaux à quelques semaines d'intervalle. De plus, une crise laitière, peut fortement impacter la ferme qui fait la majorité de sa production en quelques mois seulement, sur une période courte.

Importance des stocks selon la stratégie choisie

Vêlages de printemps : la production de lait repose sur la maximisation du pâturage et la diminution de distribution de stocks fourragers. Il faut donc prévoir du foin pour la ration hivernale et une marge de sécurité pour les périodes de creux de pousse de l'herbe (été, automne).

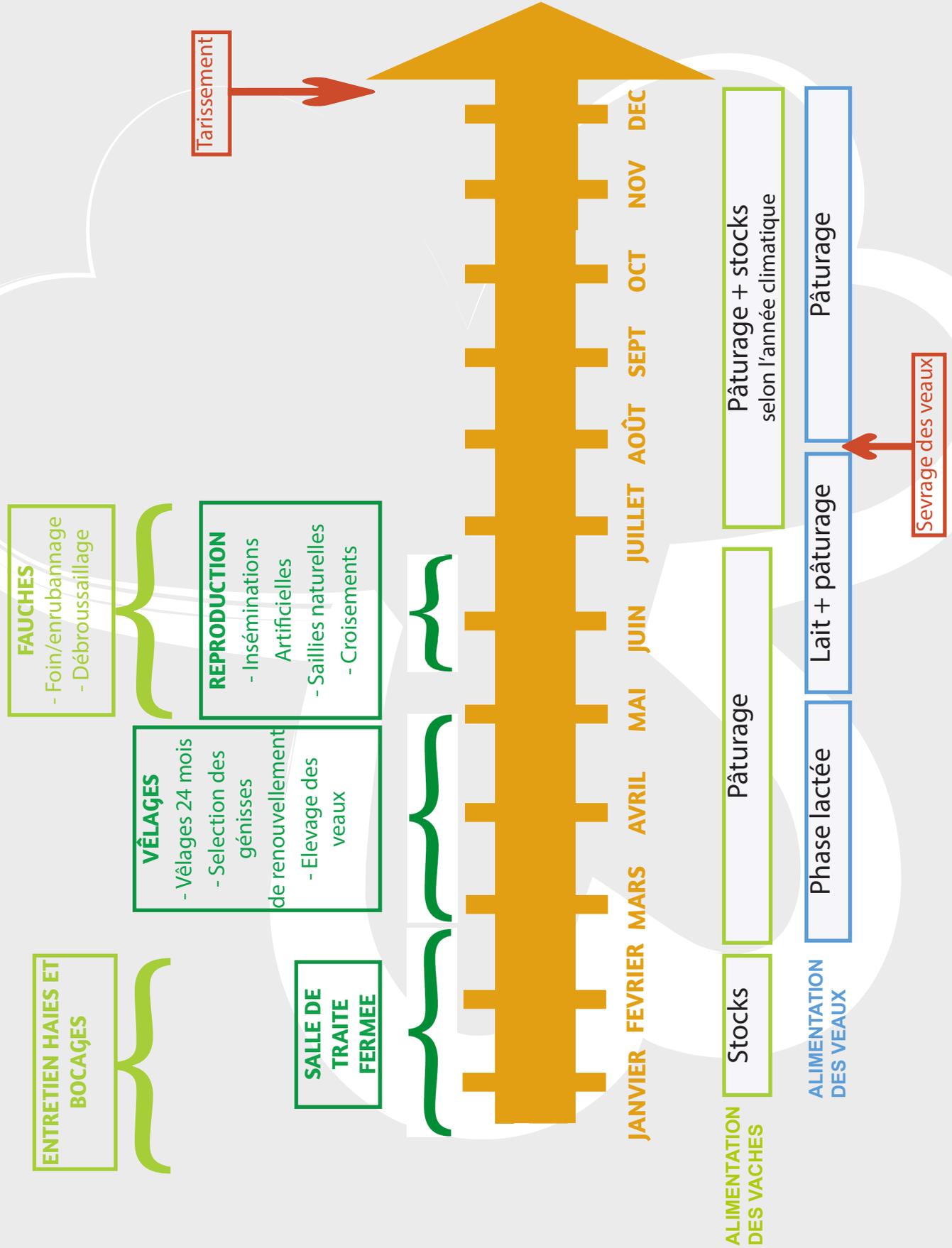
Vêlages d'automne : la production laitière repose sur les stocks fourragers avec un pic de lactation hivernal. Le lait produit à base de stocks coûte plus cher que le lait produit à base de pâturage.

La marge sur le coût alimentaire varie sur l'année : le prix du lait est plus faible au printemps et mieux payé en hiver. En revanche, le lait est peu coûteux à produire au printemps grâce à une alimentation basée sur du 100% pâturage. Au contraire, en hiver, les coûts d'alimentation sont plus élevés. Les deux stratégies peuvent donc s'avérer intéressantes selon le contexte et les objectifs de la ferme.

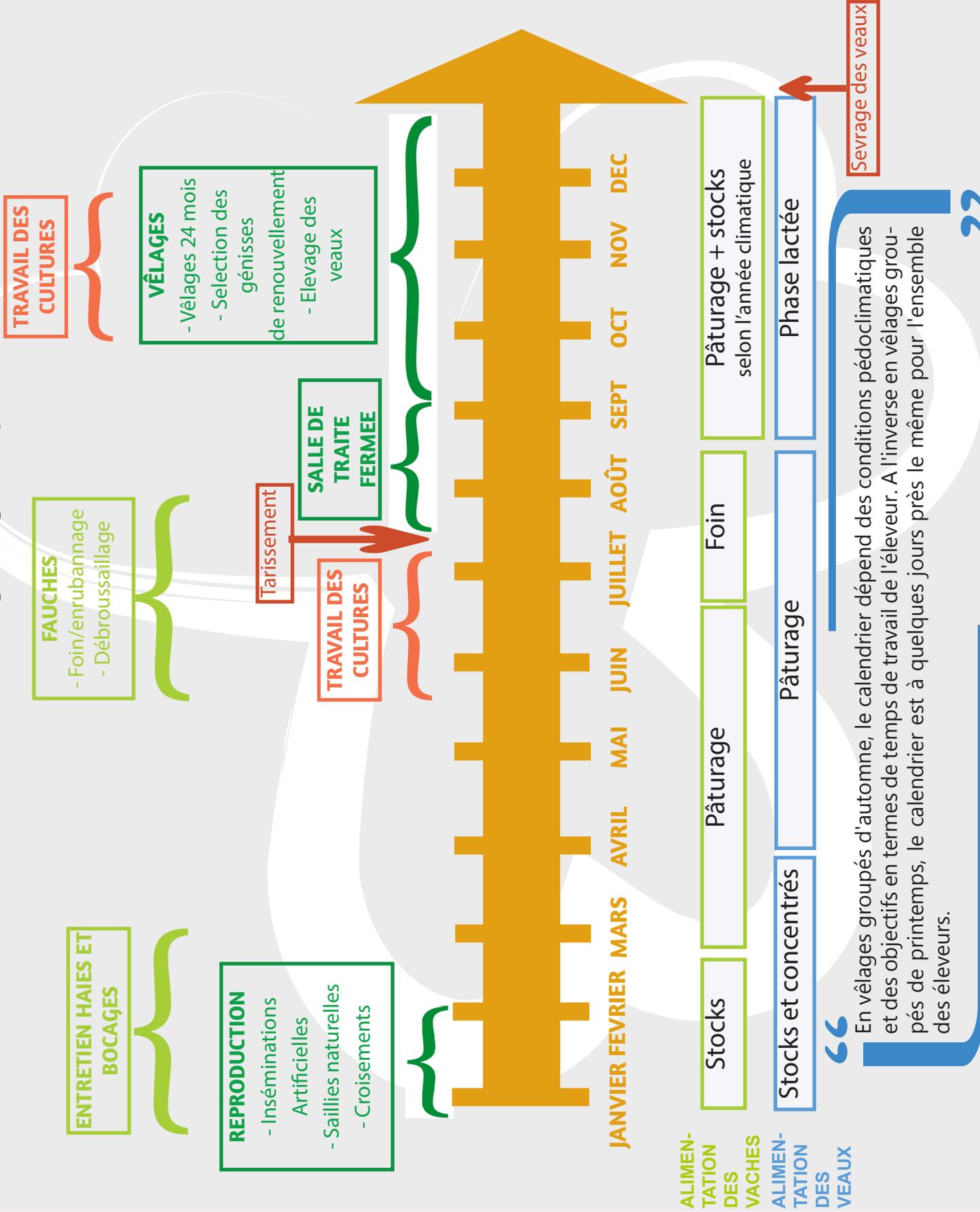
Il est important, **avant de définir sa stratégie, d'évaluer les avantages et inconvénients** des deux types de vêlages groupés, appliqués sur sa ferme.



Le calendrier en vêlages groupés de printemps



Le calendrier en vêlages groupés d'automne



“ En vêlages groupés d'automne, le calendrier dépend des conditions pédoclimatiques et des objectifs en termes de temps de travail de l'éleveur. A l'inverse en vêlages groupés de printemps, le calendrier est à quelques jours près le même pour l'ensemble des éleveurs. ”

